

**Randonnée du 30 mars 2025**

**Noisiel-Lognes-Champs-sur-Marne-Torcy-Noisiel**

**Nous étions cinq (Jocelyne, Paul, Olivier, Claire et Thierry) guidés par Jocelyne.**

**Noisiel**















Arrivée en 1825 à Noisiel, la famille Menier réorganise d'abord le site usinier autour de l'ancien moulin transformé en chocolaterie. Les bâtiments, d'une esthétique architecturale exceptionnelle, sont alors ordonnés en fonction du processus de fabrication du chocolat.

Puis entre 1874 et 1911, les Menier entreprennent également la construction d'une cité ouvrière pour les ouvriers de la fabrique et font de Noisiel un haut lieu de progrès social.

Cet ensemble comprend plus de 300 logements, des bâtiments publics et des équipements à caractère collectif. Certains sont aujourd'hui classés au titre des monuments historiques comme l'ancienne mairie, les écoles ou les réfectoires. D'Hector Malot qui s'en inspire pour camper le décor du Maraucourt de En famille à Léon Bloy que la seule vue des lieux remplit d'une sainte et viscérale horreur, des odes composées à la gloire de son fondateur aux virulentes attaques du journal socialiste Le Briard, la cité ouvrière de Noisiel se trouve plusieurs décennies durant au centre d'un débat dont la vigueur de ton témoigne de l'importance que partisans et adversaires accordent au projet des industriels chocolatiers de Seine-et-Marne. Le 15 mai 1871, l'industriel chocolatier Émile-Justin Menier est élu maire de Noisiel en remplacement de Thomas Carteron, propriétaire et premier magistrat de cette commune du Nord-Ouest seine-et-marnais depuis le mois de février 1853. Cette passation de pouvoir qui peut sembler banale à l'heure où la chute du régime impérial provoque le renouvellement de maintes équipes municipales marque pourtant un tournant dans l'histoire des relations entre la commune et l'entreprise. Cette élection dote Émile-Justin Menier d'un instrument indispensable pour asseoir la poursuite de l'expansion que son entreprise connaît depuis les années 1860.



Établie à Noisiel dès 1825, date à laquelle son père Jean-Antoine-Brutus Menier avait transféré dans un ancien moulin à blé des bords de Marne l'atelier de pulvérisation de sa fabrique parisienne de poudres pharmaceutiques, la Maison Centrale de Droguerie n'était encore qu'une modeste entreprise lorsqu'Émile-Justin Menier en prit la direction effective à la fin de l'année 1853. La « décentralisation » de son unité de production opérée pour répondre à un double besoin d'espace et d'énergie avait certes permis à la maison Menier de connaître un certain essor mais celui-ci était resté limité et n'avait pas entraîné de modifications majeures du site. Les aménagements effectués durant cette première période visaient pour l'essentiel à améliorer le potentiel hydraulique (reconstruction du moulin en 1842) et ne provoquèrent pas d'autres difficultés que des conflits de portée limitée avec les autres usagers du lieu. Le nombre des ouvriers reste encore peu élevé (21 en 1851). Célibataires venus de Savoie, d'Auvergne ou de Normandie, les employés de Jean-Antoine-Brutus Menier, dont la plupart logent à l'usine, constituent un groupe encore minoritaire au sein d'une communauté villageoise où prédominent les familles de manouvriers.

Le tableau se modifie sensiblement avec l'arrivée aux affaires du second des Menier. Si les premières années de sa gestion s'inscrivent dans la continuité de l'action menée par son père (la construction de l'usine modèle de Saint-Denis apparaît de ce point de vue comme une sorte d'achèvement de l'œuvre paternelle), Émile-Justin explore simultanément un certain nombre de directions nouvelles dans le domaine de l'industrie chimique. Il s'assure la collaboration de Marcelin Berthelot, engage de nombreux chimistes et procède à d'importants investissements dans la production de caoutchouc. Cette tentative de redéploiement industriel s'interrompt progressivement au cours des années 1860. Abandonnant le secteur pharmaceutique à la Pharmacie Centrale de France (accords de 1867), la maison Menier se consacre désormais à la production chocolatière. Cette orientation a été largement préparée par une série de décisions :

— l'acquisition de terres au Nicaragua (1 500 hectares en 1862, 6 000 en 1866) où sont cultivés des plants de cacaoyers;

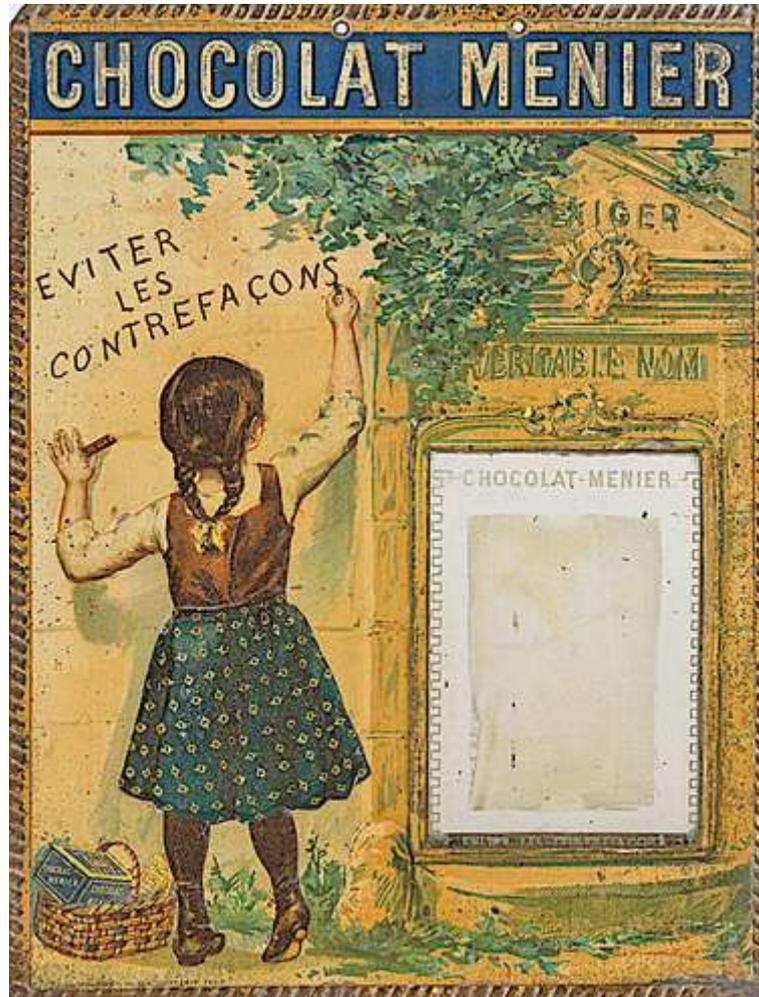
— l'affrètement d'une flotille de commerce afin d'assurer un service entre le Nicaragua, des comptoirs commerciaux (au Brésil, au Mexique, à la Trinité...), Paris et l'usine;

— la construction d'une usine à Londres en 1870, d'un entrepôt à New-York, d'un nouveau siège social parisien après cette date;

— enfin et surtout, la construction d'une nouvelle usine à Noisiel dont la conception et la réalisation sont confiées à l'architecte Jules Saulnier et à l'ingénieur Jules Logre.

Cette nouvelle stratégie industrielle n'est donc pas sans incidences à Noisiel même, tant au-dehors qu'à l'intérieur de l'usine. Au moulin, les investissements engagés entraînent une refonte progressive du procès de travail : standardisation de la production, innovations technologiques multiples (réfrigération, turbines hydrauliques) qui permettent, outre des gains de productivité, l'utilisation d'un personnel peu qualifié (ruraux, femmes), les postes de travail ne demandant, selon la direction, aucun apprentissage. L'abaissement des coûts de fabrication et des prix à la vente ainsi qu'une politique commerciale novatrice, expliquent une réussite industrielle et commerciale remarquable. Les chiffres sont très démonstratifs : le personnel, de 200 ouvriers en 1865, passe à 325 en 1867, et « va croissant chaque jour » (sic) selon Turgan. En 1874, année de la construction de la cité, ils sont près de 500. A la même date, la production est de 4 millions de tonnes de chocolat contre 2,5 millions en 1865, ou encore 4 000 tonnes en 1853.

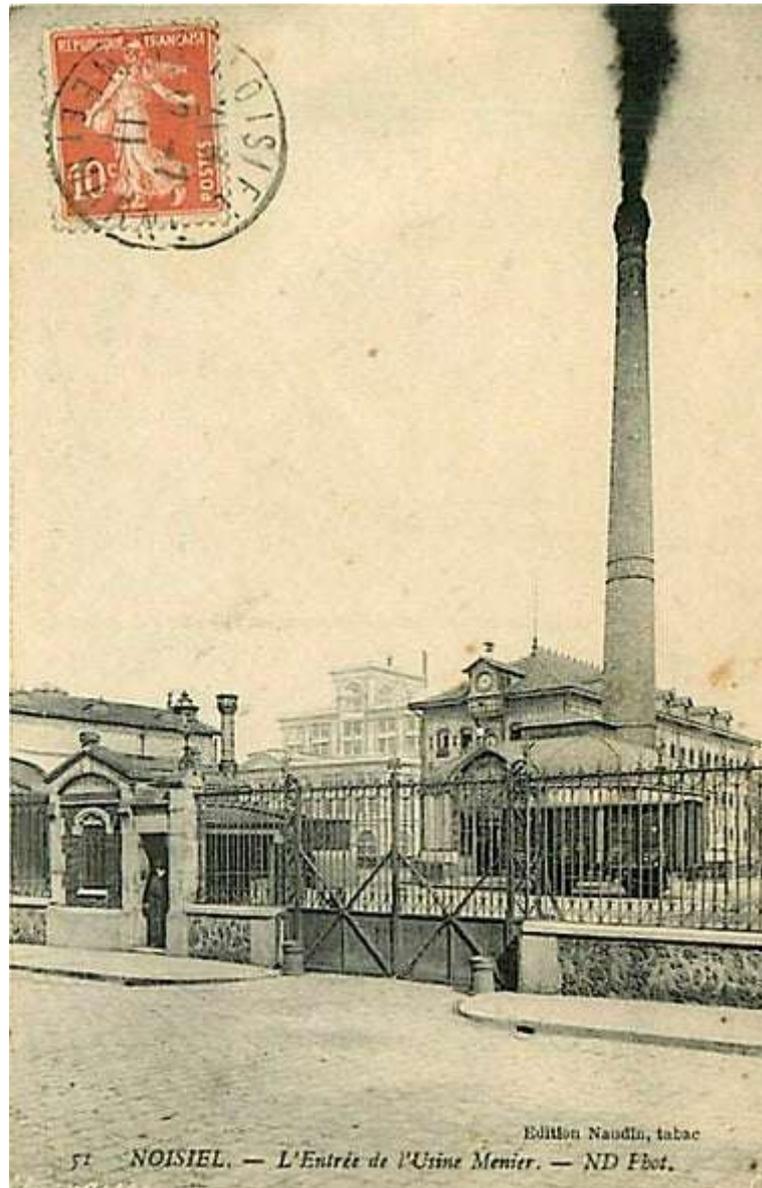
L'assise de l'entreprise définitivement acquise, Émile-Justin Menier consacre alors les dix dernières années de sa vie au combat politique. Contemporain de la débâcle de l'Empire, de la proclamation de la République, de la Commune, conscient de la situation sociale du moment, l'engagement du côté républicain de cet industriel n'est pas sans conséquences dans son « gouvernement » de Noisiel.



Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 août 1861, Émile-Justin fête l'événement à Noisiel, au milieu de ses ouvriers. Cet attachement à l'Empire est motivé par une totale adhésion à la politique industrielle et commerciale du régime : développement des voies de communication, chemins de fer, traité de libre-échange)... Fasciné par l'exemple du manufacturier anglais Cobden, c'est d'abord sur le terrain du libéralisme qu'il se manifeste publiquement, en s'associant à quelques industriels libéraux groupés autour du périodique : L'Avenir commercial, de T. N. Bénard, et engagés dans ce débat qui traverse les milieux d'affaires durant la décennie 1860. S'affichant « libéral et indépendant », il se présente aux élections cantonales de 1869 à Meaux, contre le candidat officiel Jouvenel. A cette date, malgré les ouvertures politiques esquissées, l'absence de libertés publiques lui fait considérer le régime comme un frein au développement économique du pays. Impuissant devant une censure et des pressions électorales qui vouent sa candidature à l'échec, il ne peut diffuser ses idées et faire connaître son ralliement définitif à une République politiquement et économiquement libérale.

L'avènement de la IIIe République, la Commune, le précipitent plus en avant encore sur la scène publique. L'année 1871 est décisive dans cet engagement : échec à l'investiture

parlementaire en février dans le III<sup>e</sup> arrondissement, rencontre avec Gambetta, élection à la mairie de Noisiel le 15 mai et au Conseil général de Seine-et-Marne, le 8 octobre. De 1871 à 1880, il multiplie les initiatives, pétitions, ouvrages, brochures, propageant ses propositions et les valeurs républicaines : un projet de constitution, des jurys nationaux garantissant les libertés publiques, l'impôt sur le capital, le développement des voies de communication, l'enseignement laïc public et obligatoire, la séparation de l'Église et de l'État, la suppression des armées permanentes... Bien mieux il s'engage résolument aux côtés des militants réformistes, mutuellistes et coopératistes, majoritaires dans le mouvement ouvrier jusqu'au Congrès ouvrier de Marseille en 1879. Il fait don notamment, en avril 1873, de 500 000 francs à Pauliat qui voit en lui l'un des « quelques capitalistes intelligents qui prévoient l'effondrement fatal »<sup>4</sup>, ou encore finance, avec notamment Benjamin Rampai, le conseil d'administration d'une banque populaire « pour favoriser le développement des sociétés coopératives »<sup>5</sup>. Ces actes sont dictés par le sentiment de réelles urgences sociales auxquelles l'impôt sur le capital doit répondre. Réfutant en un même geste le « déplorable expédient », qu'est l'aumône chrétienne et le socialisme jugé liberticide, constatant l'imprévoyance ouvrière et « l'oubli des devoirs sociaux du capitaliste », il propose un impôt sur le capital qui fonctionnerait comme le nécessaire complément économique et social d'un régime politique et juridique inauguré sous la Révolution française. Garantissant la sécurité des possédants, il serait le mécanisme anonyme et généralisé d'une solidarité retrouvée au sein de la société, sanctionnant ainsi la réconciliation du Capital et du Travail.



Émile-Justin Menier transforme radicalement, à partir de 1874, la structure sociale d'un village avec la construction d'une cité ouvrière élevée en retrait de l'usine et de la Marne, sur une ancienne propriété de Carteron. Afin de définir un type d'habitat, le manufacturier toujours soucieux d'être au nombre des novateurs, se tourne non plus comme précédemment vers le modèle allemand de Harburg<sup>14</sup>, mais du côté de l'Angleterre victorienne. Il envoie son fils Gaston, accompagné de l'ingénieur de l'usine, visiter plusieurs cités ouvrières, notamment à Leeds et à Bradford. C'est l'une de ces habitations qu'il retient après modifications. La première tranche de la cité achevée en 1876 se compose de deux rues parallèles dont l'une dessert quarante maisons à deux logements pour une population totale de 655 habitants. Les écoles et les bâtiments de la future société coopérative sont installés au bas de l'ensemble, sur la place publique. La municipalité ne prend aucune part dans son développement ou sa gestion, laissant ici toute latitude à l'initiative privée érigée en principe par l'industriel. Cette situation résulte aussi du manque de prérogatives et d'autonomie communale, que ne cesse de déplorer le militant républicain... En 1873, dans l'attente d'une loi sur l'instruction primaire, le Conseil municipal suspend provisoirement le versement de son traitement d'instituteur au curé de Champs.

En l'absence de résultats tangibles, Émile-Justin Menier se résout, dès février 1874, à constituer et à gérer seul les écoles de Noisiel ouvertes le 10 janvier 1876. Il entend ainsi conserver le contrôle de son personnel « administratif » : instituteurs laïcs rémunérés au nombre d'élèves présents, ou encore un gardien de la cité au lieu d'un garde-champêtre nommé par le préfet.

La cité ouvrière contribue à un projet politique d'envergure : la réconciliation de la bourgeoisie et de la classe ouvrière au lendemain de la Commune. A Noisiel, l'industriel sollicite ses ouvriers, leur fait prendre conscience de leurs besoins, les aide. L'aboutissement remarquable de cette attitude est que la conscience ouvrière qui y prend forme, s'organise, se pense autour de lui et non à son encontre. Enfin les écoles et l'Union de Prévoyance matérialisent son aspiration à l'émancipation ouvrière devant le fait politique. L'instruction de tous et la gestion des affaires publiques pratiquées à Noisiel, sont constitutives de la « civilisation moderne »<sup>19</sup> qu'il appelle de ses vœux. Cette société sans conflits ne sera plus composée des deux classes actuelles, « gouvernants et gouvernés », mais de « mandants » et de « mandataires », ce qui est le principe ultime de la liberté et de l'égalité politique de tous. La cité d'Émile-Justin Menier était en cela le jalon d'une vaste utopie.

Le paternalisme des Menier ne plut pas à l'écrivain Léon Bloy, connu pour ses polémiques :

« Je n'ai jamais rien vu de plus parfaitement hideux et désolant que cette cité ouvrière fondée par un milliardaire défunt dont le monument décore l'unique place de cet enfer, lequel monument est bien la plus irréprochable infamie sculpturale qu'on puisse contempler. L'empereur de V épicerie regarde son usine, comme Napoléon un champ de bataille, avec une expression d'orgueil et de muflerie indicible, cependant que les allégories en bronze de l'Industrie et de la Pensée (!) rêvent immortellement au-dessous de son buste marmoréen dont leur chaudronnerie fait éclater la blancheur. Il ne fallut pas moins que les supplications de notre converti épouvanté pour que je résistasse à la tentation de compisser l'effigie. »

(Journal de Léon Bloy, t. III, Mercure de France)











## Laissez-vous conter Noisiel

### Le monument Emile-Menier

---

Erigé le 8 octobre 1898, ce monument rappelle le rôle prédominant du fondateur de la cité. De 1853 à 1881, Emile Menier dirige la chocolaterie de Noisiel, avec la volonté de populariser le chocolat et modernise l'entreprise familiale qui devient un véritable empire industriel. Flanqué de deux allégories évoquant la pensée et l'industrie, le buste célèbre l'industriel, l'homme politique et le théoricien. Les bas-reliefs évoquent quant à eux quatre temps forts de la ville : Emile Menier dans son cabinet, le moulin de Noisiel en 1825, l'usine en 1898 et les plantations de cacaoyers nicaraguayennes des Menier.

Sculpteur : Paul Berthet, d'après un original de Carrier-Belleuse.

---







## L'ancienne chocolaterie

---

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, un moulin est présent à Noisiel. En 1825, le droguiste Jean Antoine Brutus Menier l'acquiert pour produire des médicaments et du chocolat. Son fils, Emile, reprend l'affaire en 1853 et consacre le moulin à la seule production de chocolat dès 1867. La famille Menier fonde un véritable empire industriel et ne cesse d'agrandir l'usine. Entre 1860 et 1905, de nombreuses campagnes de restructuration sont menées et donnent naissance au moulin Saulnier ou encore à la Cathédrale et au pont Hardi. A partir de 1959, plusieurs propriétaires se succèdent. Nestlé réhabilite le site et y installe son siège social en 1996.

Réhabilitation : Cabinet Reichen et Robert.

---

*L'industriel Menier et l'architecte Saulnier interviennent sur le site et en particulier sur le Moulin comme des visionnaires, voire des précurseurs d'une image de marque. Chaque élément architectural, même symbolique, est travaillé pour rester gravé dans la mémoire des ouvriers et des visiteurs.*

### UN BÂTIMENT À L'ARCHITECTURE NOVATRICE ET EMBLEMATIQUE

Jules Saulnier, l'architecte ayant donné son nom au Moulin, fait office de novateur dans la conception de ce bâtiment industriel. En 1869, la famille Menier lui confie la transformation de l'ancien moulin à pans de bois en une nouvelle structure capable de supporter le poids de nouvelles machines. Pour répondre à cette contrainte, il ne peut innover que sur les matériaux utilisés. Il associe donc une charpente en pans de fer et un remplissage en briques. Il fait le choix de les dévoiler et de les mettre en valeur à l'aide d'un parement de briques et de faïences. Ainsi, il les allie à la fois comme éléments de structure mais aussi comme motifs décoratifs.

#### Le moulin à eau

Sur la façade sud, figure l'inscription « Usine hydroélectrique de Moulin » en lettres sautoyantes vertes. Le Moulin est encore utilisé aujourd'hui pour produire de l'électricité. Il produit l'équivalent du besoin de 240 foyers.

*« Le ciel formé par le bleu du ciel, le vert des arbres, l'eau avec ses reflets et ses vapeurs. L'air enfin, influa très heureusement sur l'harmonie générale. A la distance pour bien voir l'ensemble, sous les ions sans fondus. Ainsi... en dirait un immense tapis oriental. »*

*Jules Saulnier, architecte du Moulin dans l'encyclopédie d'architecture, description et détails de la construction en fer, 1877*



## **Le moulin Saulnier et les refroidissoirs**

---

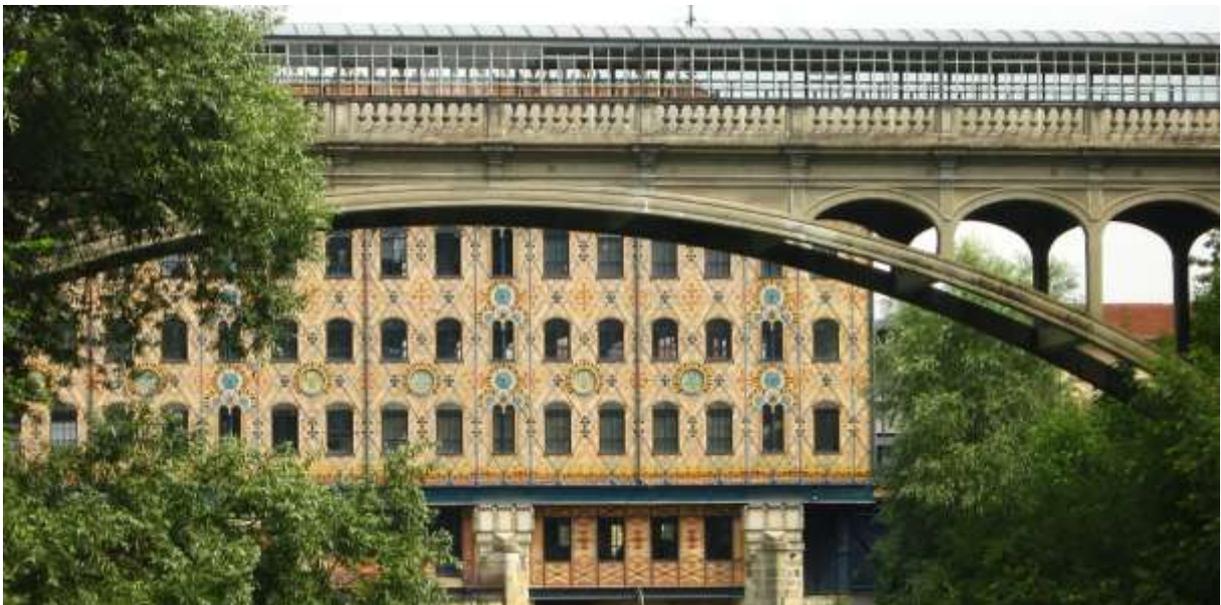
Afin d'améliorer le rendement de la chocolaterie, un nouveau bâtiment de production est construit sur la Marne : le moulin Saulnier. Sa construction innovante par l'usage de la brique et du fer, dont le rôle est à la fois structurel et décoratif. Renouvelant les principes architecturaux, le moulin est l'un des premiers édifices à ossature métallique porteuse apparente. Les refroidissoirs, érigés vers 1882, sont un autre exemple de l'architecture métallique, utilisée ici comme structure de couverture. Ces édifices remarquables sont protégés au titre des monuments historiques depuis 1986.

Architectes : respectivement Jules Saulnier et Louis Logre.

---







Entre le moulin et la Cathédrale est édifié entre 1903 et 1905 l'un des premiers ponts en béton construit d'une seule volée (sans pilier central) et d'une portée aussi longue (44m50). La construction du "Pont Hardi" relève alors de la prouesse. Surmonté d'une verrière, il permet le passage à l'abri des intempéries des visiteurs de l'usine, mais aussi des wagonnets véhiculant le chocolat vers le prochain atelier de production.



### **Château d'eau des Quatre Pavés**

Construit entre 1971 et 1979, ce château d'eau est une œuvre de jeunesse de l'architecte Christian de Portzamparc. Conçu comme une tour de Babylone végétale, le château d'eau s'insère dans un rond-point. Au-delà de sa fonction utilitaire, sa présence symbolise l'eau et le végétal. L'architecte a voulu qu'il soit une liaison entre la Marne qui coule un peu plus bas, le parc de Noisiel, celui de Champs-sur-Marne et l'urbanisation de la ville nouvelle.

Construit sur un plan décagonal, le château d'eau s'élève à 35,40 mètres de hauteur. Il repose sur des poteaux qui portent des consoles. Des panneaux en treillage de bois soulignent l'aspect extérieur du château et laissent apparaître la structure intérieure. Sa contenance est de 2000 m<sup>3</sup>.







Champs-sur-Marne







### **Château de Champs-sur-Marne**

Le 1<sup>er</sup> septembre 1715 , le roi Louis XIV meurt. Et presque aussitôt Paul Poisson de Bourvallais, accusé de malversations financières, fait un séjour à la Bastille. Pour éviter le pire, c'est-à-dire la mort, le financier va faire une proposition au Régent, tuteur du jeune roi Louis XV !

En échange de sa liberté, il cède à l'État son domaine de Champs, composé de près de 2000 hectares de terre (superficie supérieure au Paris de 1700 !) et un hôtel particulier qu'il possède à Paris (si splendide et bien placé qu'il devint dès 1718 la résidence du chancelier de la couronne, actuel garde des Sceaux, et qu'il l'est resté depuis puisqu'il s'agit de l'actuel ministère de la justice, place Vendôme !).

En novembre 1718, la princesse de Conti, fille illégitime de Louis XIV et de Mademoiselle de la Vallière fait l'acquisition du domaine de Champs. La princesse veuve et sans enfant reporte toute son affection sur son cousin maternel, Charles François de la Baume Le Blanc dont elle fait son héritier. De 1739 à 1763, le château est occupé par le duc Louis César de la Vallière fils aîné de Charles François. Louis César, proche de Louis XV, est aussi un intime de la marquise de Pompadour, maîtresse en titre. De juillet 1757 à janvier 1759, il loue à cette dernière son domaine de Champs où le roi Louis XV vient lui rendre visite.





**Bois de la grâce**

















### **Châteaux d'eau des Totems**

D'une contenance de 2000 m<sup>3</sup>, les châteaux d'eau jumeaux alimentent les communes du Val Maubuée. Leur implantation autour de l'allée des Bois signale la jonction entre la zone urbaine de Noisiel et l'espace naturel du bois de la Grange. Dénudés à l'origine, l'un des châteaux d'eau

est décoré entre 1972 et 1975. Jouant sur la forme cylindrique et verticale des deux tours, l'artiste plasticien renverse le rôle strictement fonctionnel des châteaux d'eau en y introduisant le symbolisme des totems. Le décor en pâte de verre veut représenter les esprits protecteurs du soleil et de la lune, mais seul l'un des deux totems est finalement achevé. Plasticien : Maurice Garnier (Jean-Michel Folon était sur les rangs pour le projet mais il n'a pas gagné le concours).